

FICHES CRÉÉES

FICHE CRÉÉE

Nom : Chaumartin		Numéro matricule du recrutement : 256									
Prénoms : albert huguin Surnoms :		Classe de mobilisation :									
ÉTAT CIVIL.											
Né le 7 septembre 1896 à St-georges d'bféranche , canton d' HEYRIEUX , département de L'ISERE , résidant à St-georges d'bféranche , canton d' HEYRIEUX , département de L'ISERE , profession de cultivateur											
Fils de Nicolas huguin et de Georgette Jeanne Marie Bette domiciliés à St-georges d'bféranche , canton d' HEYRIEUX , département de L'ISERE											
Marié à :											
DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.											
Inscrit sous le n° 11 de la liste du canton d' HEYRIEUX											
Classé dans la 1 partie de la liste en 1911 .											
DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.											
<p><i>Appelé art 18 en 1911, pour faiblesse (cœur)</i> <i>Promu service armé Conseil de revision del date le 9 juin 1916</i> <i>d'après le compte du 29 août 1916. Appelé au corps et incorporé à la dit date</i> <i>Réformé temporairement 1^{er} catégorie par la commission d'infirmité</i> <i>Région central du 11 novembre 1916 pour " palpitations, difficulté d'effort</i> <i>difficile à la pointe, constaté surtout après les exercices (avis collectif n° 4/2</i> <i>du 11 novembre 1916) Décidé le 20 novembre 1916 à St-georges</i> <i>d'bféranche (Isère)</i></p>											
ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS.											
CAMPAGNES.		BLESSURES, CITATIONS, RÉCROATIONS, ETC.									
<i>Control Allemagne: du 1^{er} août 1916 au 11 août 1916</i>		<i>Station à l'0 de la 15th M du 16.11.16.</i> <i>Présence méritant d'être d'une bravoure d'un calme remarquable. A été blessé en accomplissant une longue marche, traversée en marche sur un terrain ennemi</i> <i>Croix de Guerre, Étoile de bronze.</i>									
PÉRIODES D'EXERCICES	1 ^{re} dans l		du au								
	2 ^e dans l		du au								
	Supplémentaires dans l		du au								
	Armée territoriale. 1 ^{re} dans l		du au								
	Supplémentaires dans l		du au								
Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication.		Du au									
		Du au									
LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SEITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILES OU DE RÉSIDENCE.											
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Dates.</th> <th>Communes.</th> <th>Subdivisions de région</th> <th>D domicile. R résidence.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>				Dates.	Communes.	Subdivisions de région	D domicile. R résidence.				
Dates.	Communes.	Subdivisions de région	D domicile. R résidence.								
ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :											
la réserve de l'armée active.		la réserve de l'armée territoriale.									
DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.											
Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services sont l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).											

FICHE CRÉÉE

8.10